VENTES A L'ENOAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company. No 95,308. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués à de bons locataires.

A L'ENCAN, JEUDI LE 29 FEVRIER 1912

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise.
Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadix.
Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.
Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.
Cottage Simple. 3632 rue Clara.
Maison à appartements, 8618 rue Spruce.
Cottage Double, 2809-11 avenue Londres.
Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.
Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Duels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 2 janvier 1912 par l'Hon T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, à savoir

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 3, borné par les rues Delachaise Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana, ledit lot étant désigné par la lettre BI, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après le quel devis ledit lot mesure 30 pieds, 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-et-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot CI. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout de chaque côté, un côté est loué $14.50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2129-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, d'après lequel dit lot A mesure d'après ledit devis vingt sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadiz, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536 38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz, connexion d'eau et d'égout de chaque côté: loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadiz et Jena, désigné par la lettre B sur un devis de H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, en date du 16 août 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambres à bain, connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27.50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 16 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix-sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprenant un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel notaire, le 12 novembre 1896, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dependant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910 et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face au coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente-deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 8 chambres par côté et loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds, le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté; loué $14 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, no-

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

taire, de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-03 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de côté $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et l'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christoph Lorch.

No 99,115— Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.
Cottage Double.

716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.
Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.
2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu et signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant ilet désigné par le No 109, sur un nouveau plan, lequel ilet est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-quatre pieds trois lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3811-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres, hangar, etc., de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'ilet No 7 (maintenant 167), sur un plan litographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1866, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne le divisant du fond des lots 16, 17 18 et 19, et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres, hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'ilet No 11, lequel est borné par les rues Camp, Magazine, Peniston e. Général Taylor, d'après un certain plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprenant deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp, contenant six chambres dans chaque maison.

Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers n'appartiendront à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD. Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur.
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields, avocat.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidée)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 94, lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal, ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée s'ouvrant à la rue Douane et en commun avec le lot et autres lots, s'étendant là dessus de ladite allée étant inclue dans lasusdite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprenant un magasin et résidence simple à trois étages, contenant un grand magasin et arcade dans le fond; la cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire escalier devant et derrière, galerie devant et derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept (7 0|0) pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur et la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, incluant tous certificats. l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 29

VENTES A D'ENOAN.

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

VENTE EN PARTAGE.

Selina Beatrice Brown, épouse de Charles Hudson vs Delphine Green, épouse de Frank Walker.

No 98,414—Cour Civile de District, Division C.

Au Plus Haut Enchérisseur.

Résidence Simple à Deux Etages,

Connue comme Nos 7446 48 rue Ann, coin Millaudon.

A l'Encan, JEUDI, 21 Mars 1912

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—le JEUDI. 21 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 26 janvier 1912 e. le jugement signé en Cour ouverte le 17 février 1912 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 30, borné par les rues Cherokee, Millaudon, Esther et Anne, et est composé des lots Nos 9 et 10, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Anne sur une profondeur de cent quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes [142' 8" 4'''] et formant l'encoignure des rues Anne et Millaudon. Les améliorations consistant d'une résidence simple à deux étages, contenant galerie sur le devant et dans le fond, environ 10 chambres, etc, et est connu par les numéros 7446-48 rue Anne.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposés chez

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Encanteurs.

Harold A. Moise, avocat.
18 fév—18 25—mars 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Leonard C. Vacher vs Mme Charlotta Fairfax, —femme sole.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 46,954—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la Nouvelle Maison de Cour, entrée rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 20 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 253, borné par les rues Fern, Burdette, Cohn et Huitième, maintenant Spruce, désigné comme lot No se?? et mesurant trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par vente de la Teutonia Loan and Building Company par acte pardevant J C. Wenck, notaire, le 24 novembre 1909, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 230 folio 106.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Howell Carter, Jr, avocat pour le demandeur.
18 fév—18 19 25—mars 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr George W. Lewis vs Robert E. et E. J. Kelly.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 51,411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rue Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912 à 11 heures, la propriété ci-après décrite, à savoir: Trois Baignoires, un lot de Tuyaux en plomb, un lot de Tuyaux en fer galvanisé, un lot de "Closets", Lavabos, Ajustements en fer et cuivre, un Pupitre R. T. et Chaise, deux Fourneaux à huile, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour. —Walter S. Lewis, avocat pour le demandeur.
19 fév—19 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Victor Carrano vs Up to date Pleasure Club

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 51,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 933 rue N. Liberté, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 23 février 1912, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano et tabouret, un buffet, 36 chaises C. B., un lot de portraits, une garde-robe "Mantel Cabinet", berceuses, tables, pendules et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
12 fév 12 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, Paroisse d'Orléans, Division B — No 99,530—Charles Reinecke et Frederick Schick, faisant les affaires sous le nom de la New Orleans Machine Works vs Leurs Créanciers — Ordre — Considérant la pétition suivante et les tableaux des ressources et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné que, après due annonce, avis et citations aux créanciers, requis par la loi, une réunion des créanciers desdits Charles Reinecke et Frederick Schick faisant les affaires sous la raison sociale de la New Orleans Machine Works, soit convoquée et tenue, d'après la loi, devant Meyer S. Dreifus, notaire, en son étude dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane commençant le 26me jour de février 1912 à 11 heures A. M., pour voter, accordant ou refusant l'application desdits pétitionnaires pour un répit de six, douze et dix-huit mois de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que, dans l'intervalle, toutes procédures contre les personnes et la propriété desdits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1912.
Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député-Greffier.
N. E. Humphreys, avocat.
18 fév—18 22 27

Succession de Mme Alida V. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,038—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Viola Bell Nolan, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas Schneidau, avocat.
11 fév—11 15 20

VENTES A L'ENOAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 21 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 février 1912, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la Succession de Karl E. Kuby, No 99,032, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 237, borné par les rues Général Ogden, Eagle, Hickory et Cohen et mesurant soixante pieds de face à la rue Eagle sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, formant l'encoignure des rues Eagle et Hickory.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente; l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat
18 fév—18 25—mars 3 10 17 21

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, le 14 Mars 1912.

A la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 RUE BARONNE, A MIDI.

Douze Terrains de Valeur dans le Troisième District,

Dans l'ilet borné par les rues Séré, Ne Plus Ultra ou White, Touro et Français.

No 90,859—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

SUCCESSION DE FRANK GOOTHYE.

JEUDI, LE 14 MARS 1912, JE, PETER GALLAGHER, DE LA PETER GALLAGHER AUCTION AND REAL ESTATE CO. LTD, UN ENCANTEUR DUMENT LICENCIÉ EN ET POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, OFFRIRAI EN VENTE AU NO 311 RUE BARONNE.

EN VERTU D'UN ORDRE DE L'HON. PORTER PARKER, JUGE DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIV. D, DATE ET SIGNE DU 9 FEVRIER 1912, DANS LA SUCCESSION CI-DESSUS INTITULEE, LA PROPRIETE DECRITE COMME SUIT:

Douze certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro 2330, borné par les rues Sere, Ne Plus Ultra ou White, Touro et Français, lesquels lots sont désignés par les numéros 13 à 24 inclusivement d'après un devis dressé par George de Armas, voyer, daté du 19 juillet 1907, d'après lequel lesdits lots mesurent comme suit:

Le lot numéro 13 mesurant 34 pieds de face à la rue Sere sur 128 pieds en profondeur. Les lots numéros 14 à 17 inclusivement chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 103 pieds 11 pouces et 4 lignes en profondeur. Le lot numéro 14 formant l'encoignure des rues Séré et Touro: les lots Nos 18 et 19 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 154 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur; les lots Nos 20 à 23 inclusivement mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 103 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur; le lot No 23 formant le coin des rues Touro et Ne Plus Ultra ou White, et le lot No 24 mesurant 34 pieds de face à la rue Ne Plus Ultra ou White sur 128 pieds de profondeur.

Conditions—A terme de une moitié ou plus comptant la balance s'il y en a, représentée par billets de l'acquéreur, en un ou un et deux ans après date; lesdits billets devant être datés le jour de l'adjudication avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant honoraires d'avocats en cas que les billets ne soient pas payés. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 au-dessus et en plus du prix d'achat. L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur, 334 rue Carondelet.

Oscar Schreiber, avocat.
11 fév—11 18 25—mars 3 10 14

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RESIDENCE ET EMPLACEMENT DE COMMERCE DE VALEUR.

541 Rue Patterson, Alger.

Succession de Sylvester Conlon.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 16me jour de janvier 1912, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde Verret et Olivier; ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre des plans No 11, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot fut aussi sur un devis privé, annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29me jour de mai 1891 et étant une vente par P. N. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte d'achat ci-après mentionné, acquis par Sylvester Conlon, par achat de la Eureka Homestead Society, le 10 avril 1901 par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage, contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans, à l'option de l'acquéreur; ledit crédit devant être représenté par billets de l'acquéreur payables à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et assurer au frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer toutes taxes sur ladite propriété pour l'année 1911 et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère, l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente et la balance au moment à la confirmation de cela par acte pardevant O. M. Eustis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur

Louis Henry Burns avocat pour l'administratrice.
28 jan—28 fév 4 11 18 25 29

AVIS AUX CREANCIERS.

Central American Steamship Co. vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 97,756—Division A – Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Victor Grefain et Edward M. Robbert, Receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgard M. Cahn, E. D. Saunders, avocats.
17 fév—17 21 26

VENTES A L'ENOAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joseph L. Bourdette vs Margaret Hoffman et als.

No 97,728—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 5 mars 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1912 et signé le 24 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Onze lots de terre, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 12 à 22, les deux inclusivement dans l'ilet borné par les rues Camp, Octavia, Joseph et Magazine et mesurant comme suit:

Le lot 12—30 pieds de face à la rue Octavia sur 135 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 22—30 pieds de face à la rue Joseph, sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et les lots 13 à 21 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2. Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 19, borné par les rues Magasine, Constance, Octavia et Joseph, sur un plan dressé par B. Buisson & W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, comprenant le tout dudit ilet, lequel est composé de 22 lots, désignés par les Nos 1 à 22, les deux inclusivement, à l'exception de deux lots de terre formant l'encoignure des rues Octavia et Magasine, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magasine sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sur laquelle terre la ville de la Nouvelle-Orléans a construit un marché public nommé le Ewing Market.

Les lots sont vendus séparément et sont plus complètement décrits comme lots 3 à 9, les deux inclusivement, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 12 à 16, inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 17 à 20, les deux inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 21 à 22 (sont contigus au Marché Ewing dans le fond) mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis par W. P. Kaiser, architecte, daté le 1er février 1912. Une excellente occasion pour acquérir de bons terrains pour bâtir pour emplacement de commerce et résidence.

3. Une autre portion de terre dans ledit Sixième District, dans l'ilet borné par l'avenue Nashville, les rues Magazine, Arabella et Constance, étant composé des lots 1, 2, 3, 6, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, dans l'ilet No 25, sur un plan par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 13 septembre 1901, annexé à un acte passé pardevant A. H. Browne, notaire, le 20 janvier 1902 et mesurant, à savoir:

Le lot No 1 formant le coin de l'avenue Nashville et la rue Constance, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Constance. Les lots 2 et 3 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 6 et 7 sont contigus et le lot 6 ayant 29 pieds 6 pouces de face à l'avenue Nashville. Le lot 7 ayant 30 pieds de face à l'avenue Nashville, et les deux ayant une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les lots 12 à 19 inclusivement sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 20 formant l'encoignure des rues Arabella et Constance et mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Constance.

Conditions—1|2 ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou acquéreurs, payables en 1 an ou 1 et 2 ans à son option, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, les actes de vente devant être passés pardevant George Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1912 sur la propriété achetée par lui ou eux et les frais de tout certificats au-dessus et en plus du prix d'adjudication; aussi le coût de tout arpentage ou arpentages qui pourraient être requis, 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé par les acquéreurs chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

3 fév—3 4 11 18 25—mars 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Emma C. Walter, épouse de Wm J. Hellbach vs Wilhelmina Doettl, épouse de Henry Doell.

No 96,752—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, 5 MARS 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 janvier 1912, et signé le 2 février 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1. Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, St Thomas et Adèle, lequel dit lot est désigné par la lettre G, sur un plan d'arpentage par Chas G. Dell'Isle daté du 7 juillet 1905, d'après lequel il mesure 51 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue St-Thomas, de 189 pieds 10 pouces 3 lignes et sur le côté le plus près de la rue Rousseau ledit lot a une première profondeur de 179 pieds, à quel point il se rétrécit de 24 pieds 2 pouces, puis à une nouvelle profondeur de 10 pieds 3 lignes et a une largeur à travers la ligne du fond de 27 pieds 6 pouces, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Aussi,

2. Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, St Thomas et Adèle, étant cette portion du lot désigné par la lettre "XXX" "F", contiguë au lot désigné par la lettre "G" sur ledit plan de Dell'Isle et mesurant 4 pieds, 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur sur la ligne de côté de la partie de reste dudit lot "F" de 199 pieds, 11 pouces, 1 ligne et par une première profondeur sur la ligne de côté attenante au lot "G" de 179 pieds, à quel point elle s'élargit de 24 pieds, 2 pouces 6 lignes, puis à une seconde profondeur de 20 pieds, 8 pouces, 6 lignes et a une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. No 529 rue Joséphine.

3. Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, Joséphine, St André et Chippewa, désigné par le No 4, et mesurant en mesure anglaise 27 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue St-Thomas sur 129 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2040 et 2042 rue St-Thomas.

4. Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 42, borné par les rues St-Thomas, Joséphine, Adèle et Rousseau comprenant tout le lot désigné par le No 9 et une partie du lot désigné par le No 10, d'après le plan annexé à l'acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 31 mars 1866, le lot 9 mesurant 25 pieds de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de 137 pieds 9 pouces contigu à une allée de 4 pieds 10 pouces de large sur la ligne la plus près de la rue Joséphine, et la partie dudit lot 10 mesurant 7 pieds de face à la rue St-Thomas, la même largeur dans le fond sur 137 pieds 9 pouces de profondeur sur les deux lignes le divisant du lot No 9 et la partie de reste dudit lot 10, le tout entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Nos 2043 et 2045 rue St-Thomas.

5. Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 38, du vieux plan du Faubourg, maintenant l'ilet No 291 du nouveau plan, borné par les rues Cadiz, Jena, Colisée et Chestnut, désigné par le No 19 sur un livre de plans annexé à un acte de dépôt pardevant S. Magner, ancien notaire, à la date du 5 avril 1865, et ledit lot mesurant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cadiz sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations là-dessus désignées par les Nos 1113 et 1117 rue Cadiz.

Conditions—1|3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, et devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et de protection, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1912 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 fév—3 4 11 18 25—mars 3 5

VENTES A L'ENOAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple ayant 4 Chambres, 4620 rue Baudin entre les rues Olympia et St Patrick.

Succession de William E. Daigle.

No 98,769.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet. JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division B, daté du 20 janvier 1912, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin Olympia, St-Patrick et D'Hémécourt, ledit lot est désigné par le No 34 de l'ilet No 823 sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897, ledit lot mesurant 22 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Baudin sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage simple désigné par le No 4620 rue Baudin.

Conditions—1|2 ou plus comptant, balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912.

L'acte de vente pardevant C. M. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm J. Holden, avocat.
28 janv—28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

MME LIZZIE BRAUN HAUPT vs GEORGE BRAUN ET AL.

No 98,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 janvier 1912 et signé le 19 janvier 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Français, Rempart et Touro, désigné par la lettre A, sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, D. V. de ville, le 15 août 1855, formant le coin des rues St Claude et Français, et mesurant 42 pieds 7 pouces, 4 lignes de face à la rue des Français sur 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et portant le numéro municipal 1038 rue des Français.

2. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite étant une partie du lot No 55, mesurant 17 pieds de face à la rue des Français sur 63 pieds, 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1030 rue des Français.

Les propriétés ci dessus sont vendues sujettes au baux et loyers qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant au dernier et plus haut enchérisseur; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 au-dessus et en plus du montant de leur enchère.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 jan—24 28—fév 4 11 18 25 29

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division D.

No 99,061.

Succession de Mme Christine Frombehrend, Vve de Christian Ritter.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Mme Christiane Frombehrend, Vve de Christian Ritter, dossier No 99 061, le dit ordre daté et signé du 14 février 1912, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI le 19 mars 1912, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro vingt-sept maintenant l'ilet No 384, borné par les rues Sud Robertson Freret, Thalie et Melpomène, et est désigné comme lot No deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 23 avril 1852, et déposé en l'étude de G. Pareshide, notaire en cette ville. Ledit lot mesurant trente-et-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Melpomène sur cent onze pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus de son enchère, toutes les taxes incluant celles de 1912 et tous certificats etc. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. M. Quintero, notaire. 10 0|0 ne portant pas d'intérêt et de pénalité du prix d'achat devant être déposés au moment de l'adjudication chez

[signature] REAL ESTATE
910 rue Gravier.

Caffery, Quintero, Gidière et Brumby, avocats.
16 fév—16 18 25—mars 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE

No 98,577—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

Succession de Robert Dorsey, Sr.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey, Sr, Dossier No 98,577, ledit ordre daté et signé le 1er février 1912, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, le MARDI, 19 mars, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toute cette certaine portion de terre située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 285, borné par les rues Burdette, Panola, (autrefois Cypress), Sycamore, (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent consistant d'une cabane ou hutte, près de l'encoignure des rues Burdette et Panola, composé des lots un, deux, trois, quatre et cinq, inclusivement chacun desdits lots mesurant trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles. Le lot un formant le coin des rues Burdette et Panola.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option des acquéreurs, la portion du crédit devant être démontrée par les billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendu et toutes les clauses usuelles de sécurité et 10 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, et les acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de leur enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, les acquéreurs devant payer pour les actes de ventes incluant certificats requis pardevant Wm F. Brewer, notaire, et au moment de l'adjudication déposer 15 pour cent sans intérêt et sans pénalité du prix d'achat

[signature] REAL ESTATE

Encanteur, 910 rue Gravier.

German American Savings Bank and Trust Company, administratrice.

Ivy G. Kittredge, avocat pour l'administratrice.
15 fév—15 18 25—mars 3 10 17 19

VENTES A L'ENOAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Terrains de Choix pour Bâtir,

Rue Belfast, entre les rues Eagle et Général Ogden.

Joli Cottage Simple, 1944 rue Clouet.

SUCCESSION DE THEODORE ARNEMANN.

No 98,971—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (Premier étage), il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 14 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division C, daté du 22 janvier 1912 dans l'affaire de la succession de Theodore Arnemann, la propriété suivante, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 373, borné par les rues Eagle (autrefois Mary), Gen. Ogden (autrefois Jackson), Belfast et Apple (autrefois Onzième); les dits lots sont désignés par les numéros 18 à 20 et sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Belfast sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les lots ci-dessus sont splendidement situés et dans une section qui s'améliore rapidement et seront vendus séparément.

2. Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 928, borné par les rues Clouet, Feliciana, Johnson et Prieur. Ledit lot étant désigné par le No 11, sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer, le 27 novembre 1907, d'après lequel devis, ledit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds, six pouces et six lignes (117' 6" 6''') entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les améliorations, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple, désigné par le numéro municipal 1944 rue Clouet hangar dans le fond, etc.

Une occasion pour une personne ayant des moyens modérés pour acquérir un "home."

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1912 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

F. Rivers Richardson, avocat.
11 fév—11 18 25—mars 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Choix du Sixième District.

Cottage Simple et deux lots, Rue Calhoun, près de Magnolia.

Succession de Félix T. Pollet.

No 98,990—Cour Civile de District Division D.

PAR ALBERT PAUL Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—1er étage—JEUDI, le 14 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté du 18 janvier 1912, dans l'affaire de la succession de Félix T. Pollet, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Deux lots de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans l'ilet No 111, borné par l'ave Napoléon, les rues Calhoun, Clara et Magnolia, (ou par leurs anciens noms l'avenue Henry Clay, les rues Edmond, Léonce et Victor). Lesdits lots sont désignés par les numéros 5 et 6 et mesurent chacun vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Calhoun (autrefois rue Edmond) sur cent dix pieds de profondeur, avec une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds onze pouces et six lignes.

Les améliorations comprennent un cottage simple, ensemble avec hangars dans le fond, connu par le numéro municipal 3119 rue Calhoun.

Conditions de la vente—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant ———, notaire, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1912, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL Encanteur.
311 rue Baronne.

W. J. Wagenspack, avocat.
11 fév—11 18 25—mars 3 10 14

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ODELIA SMITH LEIGHTMAN.

77,411—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—MARDI, le 12 mars 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé du 29 janvier 1912 par l'Honorable Fred D King, juge de la Div. B, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

La propriété est connue par le numéro municipal 621 rue Laurel, maison simple à deux étages contenant 6 chambres, vestibule, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans la partie autrefois nommée Burtheville, dans l'ilet désigné par le numéro 14, borné par les rues Laurel, autrefois Market, Calhoun, Annonciation, autrefois Preston et l'avenue Henry Clay, mesurant d'après un devis dressé par Williams, député voyer de ville, daté du 28 octobre 1887, et annexé à un acte de vente pardevant Joseph D Taylor, le 1er novembre 1887, commençant à un point de cent vingt [120] pieds des coins de la rue Laurel et de l'avenue Henry Clay, (mesurant vingt neuf (29) pieds trois et un tiers (3 1|3) de lignes.

Conditions — Tout comptant. L'acquéreur devant payer pour tout frais de certificats, assumer les taxes de 1912, payer pour l'acte de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur,
821 rue Gravier.

Woodville & Woodville, avocats.
11 fév—11 18 25—mars 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné comme une moitié du lot No six, de l'ilet 184, dans McDonoughville, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi; ledit ilet est borné par les rues Newton, River [autrefois Jefferson], Brooklyn [autrefois Madison] et Diana [autrefois Decatur]; ladite moitié du lot mesurant 30 pieds de face à la rue Diana [autrefois Decatur] sur cent huit pieds de profondeur plus ou moins, et est la portion la plus proche de la rue River (autrefois Jefferson) dudit lot original.

Conditions—Tout comptant, l'acquéreur devant payer tous frais de certificats, assumer toutes les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur,
821 rue Gravier.

T. B. Walker, A. A. Sunseri, avocats pour le pétitionnaire.
28 jan—28—fév 4 11 25 29